

«Le Plan 50+1: concret, équitable et flexible»

La question reviendra sans doute en force dans les débats électoraux: comment assurer à la longue la soutenabilité du système des retraites? Muriel Bouchet d'IDEA, le «think tank» de la Chambre de Commerce nous explique sa vision des choses.

«Selon un récent rapport du Conseil national des finances publiques, la dette publique du Luxembourg s'établira à 60% du PIB dès 2048 sous l'influence déterminante du gonflement des dépenses de retraite. Par ailleurs, le Groupe de Travail européen sur le vieillissement démographique prévoit que les dépenses totales de pension passeront de 9% du PIB actuellement à 18% à l'horizon 2070. Soit un doublement, sans équivalent au sein de l'Union européenne. Pourtant, le thème des pensions est largement ignoré par la plupart des acteurs politiques. Cette apparente nonchalance pourrait s'expliquer par les réserves pouvant légitimement entourer des projections de très long terme, forcément incertaines.

Afin de sortir de ce labyrinthe, IDEA a, dans le cadre de ses "Cahiers thématiques" électoraux élaboré une proposition concrète de réforme des pensions. Elle n'exigerait que des modifications bien ciblées des paramètres actuels. Directement issu d'une démarche originale comportant une nouvelle méthodologie basée sur des cas-types, le "Plan d'IDEA" permettrait de mieux arrimer financièrement les promesses de pension, en les rendant compatibles avec un taux de croissance "réaliste" de l'ordre de 3% l'an alors que dans leur présente forme, elles présupposent une expansion économique digne des tigres asiatiques (5% par an, soit un PIB en volume multiplié par 2,6 en 20 ans et par 19 en trois générations).

La principale mesure, dite « Plan 50+1 », consiste

à conserver l'actuelle formule de calcul des pensions, en diminuant graduellement la partie des pensions qui est proportionnelle aux revenus cotisables et en accroissant en parallèle la partie forfaitaire, qui ne dépend que de la durée de la carrière (alors que la partie variable dépend de cette durée et du revenu cotisable moyen). Cette mesure ne frapperait pas du tout une personne proche du salaire social minimum pendant sa carrière, mais il en serait tout autrement pour les titulaires de revenus plus élevés.

La réforme présentée par IDEA serait équitable, puisqu'elle protégerait efficacement les pensions des personnes financièrement plus vulnérables. Elle s'appliquerait par ailleurs à l'ensemble des assurés, publics ou privés. Cette réforme serait en outre appliquée de manière graduelle. Ainsi, le "Plan 50+1" n'ajusterait les paramètres de pension que pour les nouveaux pensionnés à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation.

Les mesures proposées se caractérisent également par leur flexibilité. Ainsi, les assurés ne se verraient imposer aucune augmentation autoritaire et uniforme des âges officiels de la retraite. Un coefficient de longévité ajustant les pensions à l'espérance de vie serait certes introduit, mais seulement au-delà de la pension minimale et les personnes concernées pourraient opter pour une diminution de leur retraite – ce serait le mécanisme par défaut – ou différer volontairement leurs départs à la pension pour éviter ou limiter la perte de pouvoir d'achat.

Enfin, une telle réforme constituerait un réel assainissement financier des systèmes de pensions. Les droits correspondants seraient souvent réduits, mais ils deviendraient au final nettement plus tangibles que des promesses reposant sur le château de cartes d'une croissance "à l'asiatique"».

➔ Plus d'informations sur les cahiers thématiques IDEA : www.fondation-idea.lu

«La proposition d'IDEA n'exigerait que des modifications bien ciblées des paramètres actuels»

MURIEL BOUCHET,
économiste chez IDEA